

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2025-2026

ÉCOLE : École élémentaire Charles-Sauriol
DATE DU DERNIER SONDAGE : mai 2025

ÉLABORÉ EN DATE DU : 2025-10-08
REMISE À LA SURINTENDANCE : 17 octobre 2025
AFFICHER SITE WEB : Avant 31 octobre 2025

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève : Équipe JARA, équipe de 2A, équipe de 5B

Nom de la direction de l'école : Auriane Sokoloski, direction, Virginie Mugeon, direction adjointe

Membre du personnel enseignant : Youssef Ali (cycle moyen), Hanane Ben Waneş (cycle primaire), Marie-Ange Cachon, Carmen Jako (MAJA), Alexandra Martineau (Éducation spécialisée), Carmen Jako (Éducation spécialisée)

Membre du personnel non-enseignant : Franck D'Halleine (bibliothécaire)

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Fred Dumunier

Nom du conseiller pédagogique de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Béatrice Khemiss

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Lana Lukosevicius (pour une révision)

1. Énoncés de politiques :

L'intimidation :

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves ;
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines ;
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l'intimidation :

Selon la [Loi sur l'éducation](#), « intimidation » s'entend d'un comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois,

a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

- (i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,
- (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école,

b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine

ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition d'« **intimidation** », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

Cyberintimidation

On entend en outre par intimidation, pour l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

- a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne ;
- b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet ;
- c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école afin de développer les compétences pour les relations saines.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui intègrent les cercles proactifs et/ ou les approches proactives , p.ex., (relationnel, communication et/ou check-in) au quotidien : 100 % de classes	- Le matin avec le placement des zones de régulation - Cercles relationnels rapides - Avant et/ou après les récré – avec zones de régulation si nécessaires (titulaires, spécialistes etc.) - Check out quotidien en cours de ÉPS pour prévenir situations potentiellement conflictuelles - Formation ÉSB pour tout le personnel enseignants titulaires		Mai 2026
Pourcentage de classes qui intègrent les cercles réactifs et/ou approches réparatrices , p.ex., (réparateurs) au besoin: 100% de classes	Cercles réparateurs seront mis en pratique si une situation affectant le climat de classe advienne		Mai 2026
Pourcentage de classes qui intègrent les valeurs du conseil : 75% des classes	Calendrier des valeurs : enseignement des valeurs (RA et critères) +reconnaissance des élèves qui ont fait preuve de cette valeur : élèves sont reconnus à l'échelle de leur classe et viennent placer leur		Mai 2026

	nom (sur auto-collant) sur l'affiche de la valeur		
Priorité 2 de l'école : Communiquer et outiller la communauté scolaire par rapport aux pratiques de prévention et de lutte contre l'intimidation.			
Stratégies/Activités	Moyen Format de communication (outil utilisé pour transmettre le message)	Mode de communication (Façon / manière ou forme de la communication)	Date
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>aux élèves de l'école</u> :	• Radio scolaire • PowerPoints • Ressources du conseil – écoles sécuritaires et bienveillantes • Boîte de dénonciation • Babillards • Réunions du personnel • Journées pédagogiques	• Communication orale / papier • Communication orale • Leçons explicites dans les classes. P.ex., • Assemblé (droit de la personne) - • Ateliers systémiques au courant de l'année. P.ex., Brave • Lors des enquêtes	Mai 2026
Communication des politiques et des stratégies sur la prévention et l'intervention de l'intimidation <u>au personnel de l'école</u> :	• Journée pédagogique • Réunions du personnel • Journées pédagogiques • La radio scolaire • Courriels • Rencontres/CAPs	• En personne • Par courriel	28 novembre
Communication <u>à l'intention des parents</u> :	• Lettre / courriels • Site web • Réseaux sociaux • Présentation du PPIMI au conseil des parents • Évènements de l'école • Babillards	• Par écrit / courriel • Site web • À l'orale : p.ex., Soirée information, réunions du conseil d'école	31 octobre Le long de l'année scolaire

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, chaque classe s'engagera dans des activités de soutien au comportement positif.

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes qui enseignent explicitement les comportements attendus : 100 % de classes	- Mise en place des matrices des comportements du conseil à l'échelle de l'école (livret complet des matrices dans chaque classe) pour harmoniser - Visionnement des vidéos pour chaque matrice pour consolider l'enseignement de chaque matrice - Enseignement des droits de la personne - Assemblée en lien avec les droits de la personne / certificats - Calendrier des valeurs enseigné avec certificats et activités ludiques mensuelles - Communication parents : lettre qui présente les valeurs aux parents - Radio scolaire : messages en lien avec les valeurs ciblées	•	Mai 2026
Pourcentage du taux d'assiduité des élèves	- Hebdo des parents - Site web de l'école		Juin 2026

Données de cette année (sept-oct) : 84.8% 2025-2026	• Lettres aux parents • Présentations des données au conseil d'école lors d'une rencontre • Présentation lors de la Soirée information		
Données de l'année passée : 66% 2024-2025			
Pourcentage des élèves (cycle moyen) qui se sentent bien et en sécurité dans l'école : 90%	• Cercles proactifs et réactifs (titulaires et spécialistes) • Sentiment d'appartenance à l'identité de l'école (mascotte, tournois, concours, calendrier des diversités : activités connexes) • Club de bien-être animé par la travailleuse sociale de l'école • Présentations dans les classes animés par le Secteur de santé mentale du conseil. P.ex., gestion de stress 3/6 • Clubs/parascolaire variés à l'école animé par le personnel • Ateliers BRAVE (Mat – 6^e) • Enfants Avertis • Moozoom (amorce pour les cercles, les valeurs, émotions) • Réactivité et suivis des adultes (registre des incidents) • Atelier Get Real	•	Mai 2026
Priorité 2 de l'école : L'école s'engage à participer aux activités systémiques du Conseil scolaire Viamonde.			
Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage de classes ayant participé à au moins une activité de chaque thème du Calendrier – voir le Calendrier des dates	• Babillard au foyer décoré en fonction du calendrier (implication de la communauté scolaire)		

[importantes et des diversités 2025-2026.pdf](#) : 100 % de classes

- Activités en fonction de la diversité mis en vedette (1 activité minimum par classe)
- Concours à l'échelle de l'école (p.ex., décoration de portes etc.,)
- Intégration à la radio scolaire
- Programmation et présentation à la bibliothèque suit le calendrier
- Assemblées ou journées thématiques. P.ex., journée arc-en-ciel au mois de juin dans la cour d'école
- Présentation chaque mois lors de la réunion du personnel

Le développement des compétences relationnelles fait partie du processus universel de l'apprentissage socio émotionnel (ASÉ).

- Privilégier des activités qui favorisent le développement des relations saines, du bien-être, de la santé mentale, des émotions, des habiletés socioémotionnelles, de la résolution de conflits, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives à la planification de l'enseignement :
- Déterminer les ressources disponibles portant sur les thèmes des émotions, des relations saines, les menaces, les conflits, la violence physique, l'intimidation verbale, physique et électronique qui se rapportent aux cours enseignés ([Ressources SMSO](#));
- Déterminer les ressources de la bibliothèque portant sur les thèmes des émotions, des relations saines, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives, ainsi que les ressources portant sur l'intimidation;
- Planifier des leçons (enfants avertis) en lien avec les thèmes des émotions, des relations saines, les conflits, la violence physique et les différentes formes d'intimidation en salle de classe;
- Création d'un coin calme dans la salle de classe et la salle sensorielle à l'école afin de favoriser l'autorégulation;
- Enseignement et modélisation explicite des outils, fiches et techniques favorisant l'autorégulation (zone de régulation et la boîte à outils);
- Enseigner, modéliser et encourager l'emploi des pratiques réparatrices en salle de classe et à la récréation;
- Enseigner, modéliser et encourager l'emploi des cercles de communication proactifs, des cercles de la parole et des cercles éducatifs;
- Enseigner, modéliser et encourager la pratique des cercles excentriques en salle de classe pour la résolution de problèmes, la recherche de solution communautaire;
- Enseigner, modéliser et encourager l'emploi de la méthode du « chemin de la paix » pour la résolution de conflits autonomes et ponctuels en salle de classe et dans la cour d'école;
- Intégrer les concepts liés à la pleine conscience en salle de classe;

- Intégrer en salle de classe des occasions pour jouer à des jeux relationnels (p. ex., journée jeux de société);

Participer à des initiatives portant sur l'équité et l'inclusion :

Inclure les perspectives des **Premières Nations, des Métis et Inuit dans** la planification de l'enseignement, par l'entremise des ressources disponibles au conseil et des voix authentiques ;

- Lecture de la reconnaissance du territoire au moins une fois par semaine à la radio ou télé scolaire le matin;
- Utiliser le guide de la reconnaissance des territoires comme outil pédagogique;
- Vidéo de la reconnaissance du territoire lu par deux élèves en 6^e devant la murale PNMI à CHSA (refait annuellement)
- Se familiariser avec la pédagogie du lieu, qui inclut des apprentissages expérientiels en plein air;
- Participation à la Semaine de reconnaissance des traités -première semaine du mois de novembre;
- Prendre connaissance du Guide culturel des pratiques gagnantes pour l'inclusion des perspectives autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) dans l'enseignement situé dans le EAV ou le TEAMS de l'éducation autochtone;
- Rendre disponible et intégrer les œuvres littéraires écrites par des Premières Nations, Métis et Inuit en salle de classe. (les œuvres disponibles sont cataloguées sous divers thèmes, incluant la nature, la famille, réconciliation, etc.);
- Prendre part aux activités suggérées dans le calendrier mensuel ÉDAU qui inclut l'éducation autochtone, l'environnement et la construction identitaire;
- Participer aux activités pour souligner le mois de l'histoire des peuples autochtones (juin) et la Journée nationale des Autochtones (le 21 juin);

Intégrer les principes de la **pédagogie sensible et adaptée à la culture, des perspectives et des activités culturelles significatives** dans la planification de l'enseignement (Français A)/études sociales ;

- Participation aux activités systémiques du Conseil
- Intégrer des perspectives et des activités culturelles significatives de la communauté 2SLGBTQ+ dans la planification de l'enseignement :
- Déterminer les ressources disponibles en salle de classe ou disponibles à la bibliothèque de l'école portant sur l'équité et l'inclusion;
- Participation à la semaine Via-Arc-en-ciel du Conseil et de la cérémonie de la levée du drapeau.

Privilégier des activités qui favorisent le développement du **leadership** chez les élèves ;

- Les élèves de la 6^e année : activités multi âges (animés par les élèves de la 6^e) activités de jumelage de classe (littératie, numératie), levée de fonds, clubs animés par 6e
- Participation aux activités à l'école et celles de rétention, animées par l'équipe de l'animation culturelle

Assurer la mise en œuvre de **clubs et/ou d'alliance d'écoles** ;

- Club de soccer; volley; basket; handball
- Club mécanique-robotique;
- Brigadier scolaire;
- Comité école-saine;
- Comité éco-école;
- Club de lecture multi-âge;
- Club arc-en-ciel;
- Club de maths;

Participation aux **activités offertes par des organismes externes.**

- BRAVE (Maternelle-Jardin à la 6^e année), Get Real

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2026, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2026, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Soutien aux élèves	Date
Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin.	Les programmes de soutien sont disponibles compte tenu de la situation et du besoin. ➤ Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation : - Le chemin de la paix	Tout le long de l'année au besoin

➤ Soutien aux élèves qui ont <u>subi</u> des actes d'intimidation	- Check-in, check-out (la classe / élèves particuliers) - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève; - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe; - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire; - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles; - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif; - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire); - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices (<i>pour les écoles qui adoptent une culture réparatrice proactive au préalable</i>); - Offrir des sessions de modélisation des comportements pour savoir comment réagir aux gestes d'intimidation; - Utiliser Moozoom pour illustrer comment réagir dans certaines situations - Assurer un environnement sécuritaire pour l'élève; - Créer un plan de sécurité de l'élève; - Appel à la police si nécessaire. - Référer l'élève vers des organismes comme : - Jeunesse, j'écoute; - Tel-jeunes; - LGBTQ Youth LINE; - Black Youth Helpline; - +FORT -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation; - Ligne d'écoute d'espoir des Premières Nations et des Inuits (24 heures)	
➤ Soutien aux élèves qui ont été <u>témoins</u> des actes d'intimidation	- Ateliers Brave – MAJA à la 6^e année - Boîte de dénonciation anonyme au bureau ou dans la classe - Proposer une méthode de communication anonyme dans la classe (P.ex., un geste secret, un papier confidentiel) - Essayer de maintenir la confidentialité dans certaines situations;	Tout au long de l'année au besoin

	- Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève; - Offrir l'appui des travailleurs sociaux; - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif; - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire); - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices (<i>pour les écoles qui adoptent une culture réparatrice proactive au préalable</i>); - Offrir une session de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation; - Créer un environnement sécuritaire pour les élèves; - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire.	
➤ Soutien aux élèves qui ont <u>pratiqué</u> des actes d'intimidation	- Effectuer une enquête impartiale - Appliquer les gestes réparateurs et des conséquences logiques et efficaces - Développer un relationnel de confiance avec les parents - Communication auprès des parents - Identifier, éduquer, soutenir, conseiller, accompagner l'élève; - Enseignement explicite du comportement attendu avec rétroactions fréquentes; - Intervention éducative sur l'intimidation (p. ex. : lire un livre sur l'intimidation aux plus petits, créer un sondage et présenter ses résultats); - Monitorer et faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne se reproduise pas; - Suivre les étapes établies dans le tableau décisionnel de l'école; - Uniformisation et harmonisation des interventions du personnel qui travaille avec l'élève; - Intervention des travailleurs sociaux (ateliers à l'échelle de la classe) ○ Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif;	

	○ Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire); - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire pour assurer la réintégration de l'élève à travers des cercles et de gestes réparateurs par un membre formé (<i>pour les écoles qui adoptent une culture réparatrice proactive au préalable</i>); - Élaborer un plan d'intervention; - Élaborer un plan de soutien du comportement (déterminer un plan de modification du comportement et un contrat de comportement avec l'élève); - Déterminer, modifier ou adapter le PEI au besoin, s'il y a lieu; - Entreprendre les démarches selon l'évaluation de l'analyse du VTRA, s'il y a lieu; - Élaborer un Plan de sécurité de l'élève en situation d'urgence, s'il y a lieu; - Appel à la police.	
--	---	--

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2026, les membres du personnel de l'école utiliseront **l'approche réparatrice** et seront en mesure d'intervenir en fonction du [tableau décisionnel](#).

Indicateurs de réussite	Stratégies/activités	Résultats (novembre, février et mai)	Échéancier
Pourcentage du personnel formé aux pratiques réparatrices et au Soutien au comportement positif 100 % du personnel enseignant	• CAP : ESB (Béatrice Khemiss CP) Formation offerte pour le personnel enseignant • Formation SCP : deux enseignants + enseignante d'éducation spécialisée		Mai 2026
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui répertorie les écarts de comportement à l'aide du registre d'incident:	• Présentation du registre (rappel pour personnel chevronné) en début d'année • Guide du personnel • Rappels ponctuels		Août 2025

80 % du personnel...			
Pourcentage du personnel enseignant et administratif qui favorise les gestes réparateurs en lien avec la discipline progressive : 100% ...	• CAPs : ESB (Béatrice Khemiss CP) Formation offerte pour le personnel enseignant • Formation pratiques réparatrices : enseignante n'ayant pas été formée a assisté à la formation du Conseil scolaire Viamonde		Oct 2025

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d'intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d'intimidation. Les conseils scolaires doivent s'assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d'élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu'il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n'importe quel moment à l'école et à l'occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d'apprentissage virtuels. ([NPP144](#))

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation
➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, <u>l'élève</u> est encouragé à : ➤ Pour signaler des actes d'intimidation, <u>les adultes</u> de l'école doivent : ➤ Pour signaler un cas d'intimidation en tant que <u>parents</u>, tuteurs, tutrices : <u>Après le signalement d'une situation d'intimidation :</u> ➤ Pour signaler une insatisfaction de la réponse de l'école : - Communiquer avec la direction de l'école - Communiquer avec l'enseignant.e et/ou la direction - Si des insatisfactions persistent, discuter avec la surintendance de l'éducation de l'école.	- Billet de signalement des gestes d'intimidation pour les écoles élémentaires

Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire

Les membres du personnel :

- Respecter le PPIMI de l'école ;
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves ;
- Recevoir les confidences des élèves ;

- Participer au moyen de dénonciation ;
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire » ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner les incidents ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire ;
- Participer à la formation autonome et obligatoire - violence en milieu de travail ;
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

- Nommer le comportement inapproprié ;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié ;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux ;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir ;
- Fournir un soutien aux comportements positifs ;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire ;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation ;
- Consigner l'incident ;
- Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école ;
- Respecter le code de conduite de l'école ;
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Réactions possibles en cas d'intimidation :

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer ;
- Évaluer les risques ;
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation p. ex. « laisse donc faire... » ;
- Offrir une présence alliée p. ex. « je ne suis pas d'accord », « je vais aller chercher de l'aide » ;
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

Les parents, tuteurs, tutrices :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation ;
- Consulter le code de conduite de l'école ;
- [Découvrez comment les écoles règlent les problèmes de comportement au moyen d'un processus de discipline progressive.](#)
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation ;
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante ;
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI) ;
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire -mai 2024 ;
- Participer aux ateliers pour les parents offerts par le conseil ou visionner les enregistrements des ateliers précédents : Retrouver les liens de connexion et enregistrements ici : [Ateliers pour les parents \(csviamonde.ca\)](https://csviamonde.ca)